



Achat de maison non livrer

Par **missodail**, le **08/06/2012** à **09:52**

Bonjour,
voilà , j'ai fait un achat de maison , mais la date de livraison n'a pas etait respecter , de plus je me suis separer , puis je demandé annulation de cette achat pour non respect de la date de livraison ?

Par **beberenice**, le **21/06/2012** à **13:22**

Je ne sais pas si il est possible de faire machine arrière sur un [investissement immobilier](#).
Généralement, le cas échéant, les différentes parties adverses demandent des dommages et intérêts